



Notre cabinet d'Avocats intervient "prioritairement" auprès des entreprises de toutes tailles, des PME à la société de standard international, en passant par les ETI (entreprise de taille intermédiaire).

Concurrence déloyale, ou propriété intellectuelle, nous vous apportons le soutien indispensable à la vie juridique de votre entreprise.

Notre cabinet **Luc ROBERT & Associés** intervient en matière de conseil et de contentieux auprès des juridictions.

Nous nous déplaçons au siège de votre société ou à votre bureau et nous plaidons partout en France et en Europe.

Nos avocats vous reçoivent à nos cabinets de Bourg-en-Bresse et Oyonnax.

Luc ROBERT

LUC ROBERT **&** ASSOCIÉS
SELARL AVOCATS

Avocat inscrit au Barreau de l'Ain - 6, rue Lalande - BP 60145 - 01004 Bourg en Bresse Cedex
Tél. 04 74 24 77 66 - email: selarl@avocatsconseil-bourg.com

LUC ROBERT **&** ASSOCIÉS
SELARL AVOCATS

ASSISTANCE AU DIRIGEANT D'ENTREPRISE

Notre cabinet dispose également d'un service permettant avec les mêmes compétences de traiter les litiges du quotidien que le chef d'entreprise peut rencontrer dans sa vie privée (famille, succession, droit immobilier, droit pénal ...)

ÉCOUTER POUR CONSEILLER

DROIT BANCAIRE

Notre domaine d'action couvre également le Droit bancaire. Nous représentons les établissements bancaires, que ce soit en conseil, ou en défense dans toutes les affaires de saisie immobilière et de mise aux enchères des biens immobiliers saisis.

Notre expertise du Droit bancaire nous amène à traiter rigoureusement chaque dossier de toutes natures.



30 ANS
*d'écoute et
de solutions!*

**NOTRE ÉQUIPE,
C'EST UNE RÉUNION DE COMPÉTENCES**

DROIT DES ENTREPRISES

Du droit de la concurrence, au droit de la propriété intellectuelle, en passant par les droits de baux commerciaux et toutes les procédures collectives, notre domaine d'action couvre tous les aspects du Droit des affaires.

Notre expertise nous permet de vous apporter une aide précieuse tant par une analyse objective, que par nos compétences.

Notre intervention concerne autant le contentieux que la négociation et la rédaction de tous contrats commerciaux .

PRÉVENIR C'EST GAGNER

LUC ROBERT & ASSOCIÉS

SELARL AVOCATS